



MAIRIE DE ROSIERS D'EGLETONS

ARRETE 2024-09

Portant réglementation temporaire de la circulation VC 26 Route des Rouchoux

Le Maire de la commune de Rosiers d'Egletons,

VU le Code de la Route et notamment les articles R 411-1, R 411-9 et R 411-25 à R 411-28, et R.411-21-1

VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983, modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8^{ème} Partie - Signalisation Temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

Considérant la demande de la société INFRANEO représentée par Madame Anaïs REMY afin d'effectuer l'inspection détaillée de l'ouvrage d'art (pont autoroute) situé sur la VC 26, Cette inspection nécessite l'utilisation d'une nacelle qui bloquera le passage le temps de l'inspection ;

Considérant que pour effectuer cette inspection et pour la sécurité des usagers il y a lieu d'instituer une réglementation particulière de la circulation sur la VC 26 : coupure de la route avec mise en place d'une déviation par l'entreprise ;

ARRETE

Article 1 : du 17/06/2024 au 28/06/2024, sur 1 demi-journée de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h00, la route sera coupée et déviée.

Article 2 : La signalisation réglementaire, conforme aux prescriptions de l'Instruction Interministérielle, est mise en place par l'entreprise.

Article 3 : Le présent arrêté est affiché de part et d'autre de la section réglementée et publié et affiché aux lieux habituels dans la Commune de Rosiers d'Egletons.

Article 4 : Copie du présent arrêté est adressée :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Egletons.
- au Conseil Départemental de la Corrèze, service des routes.

À ROSIERS D'EGLETONS,
Le 03 mai 2024
Le maire, Gérard Brette



